## notes





DU

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA POPULATION

Nº 18 21-27 juin 1971

## Les femmes et le travail à temps partiel

Un certain nombre de personnes considèrent le travail à temps partiel comme la forme d'activité la plus adaptée à leurs possibilités et à leurs désirs. Le temps partiel n'est pas, cependant, aussi répandu en France qu'à l'étrange. L'entefoie, de nombreux sondages revèlent qu'un certain nombre de personnes — surtout des femmes — souhaiteraient occuper des emplois à temps partiel si certaines conditions étaient réunies. C'est pour mieux connaître ces conditions que le Ministère du Travail a demandé à l'I.F.O.P. une étude sur les femmes et le travail à temps partiel.



## ÉCHANTILLON DES PERSONNES INTERROGÉES

Cette étude porte sur un échantillon de 1 731 personnes qui ont été interrogées du 23 janvier au 16 février 1971 et qui se répartissent ainsi :

Niveau d'études	Femmes actives	Femmes non actives
Supérieures	192	173
Générales	182	219
Techniques	280	193
Primaires	223	269
	877	854

Les interviews ont été en outre réparties par tranches d'âges de 15 à 65 ans non révolus. La moitié des interviews ont été effectuées dans la Région Parisienne, l'autre moitié dans des localités urbaines de province.

Cette étude révèle tout d'abord que le niveau d'informations relatif au travail à temps partiel et au travail temporaire est élevé tant dans la population féminine active que non active : dans les deux cas la moitié ou plus des femmes donne des définitions exactes de chacune des modalités respectivement appelées « temps partiel » ou « temporaire ». L'étude montre également de façon très nette que le travail temporaire est la moins prisée des deux formules d'activité réduite aussi bien parmi les actives que les non actives. De nombreuses femmes interrogées ressentent en effet un besoin de sécurité de l'emploi et de régularité dans les revenus qui les conduit à s'écarter du travail temporaire : c'est ainsi que parmi les femmes actives les proportions favorables au temps partiel oscillent autour de 5 sur 10 alors que le travail temporaire n'est recherché que par 1 ou 2 femmes sur 10. La tendance est identique parmi les non actives.

Jeudencia de proper TRÈS LARGE MAJORITÉ POUR LE TEMPS PARTIEL ach va de mi-Environ 75 % des femmes interrogées ayant actuellement une activité à plein temps, et 63 % de celles qui sont inactives à la date de l'enquête se déclarent favorables au travail à temps partiel. achuidde De telles réponses ne veulent pas dire cependant que ces femmes prendraient un emploi à temps partiel. En effet, \$2% seulement des femmes actuellement actives envisageraient pour elles-mêmes cette forme d'emploi et 12% seulement des inactives ont effectivement cherché un emploi à temps he horbo de partiel. Dans la pratique, le travail à temps partiel intéresse donc un nombre beaucoup moins élevé Haballo de femmes, qu'une interrogation superficielle sur ce sujet le laisse apparaître. Néanmoins, il est intéressant de constater qu'une majorité de femmes déjà actives (52 %) se déclarent prêtes à envisager b) aumen hopour elles-mêmes un travail à temps partiel.

de produticidade gassente son trabalhadores.

c) pobrecarga em 1
sistema de seg soud MODALITÉS DU TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Les femmes tentées par le travail à temps partiel se prononcent en majorité pour un mi-temps quotidien (60%) de préférence à d'autres formules telles que celle des 3 jours de travail par semaine. Le temps de trajet jugé acceptable pour ce mi-temps peut atteindre jusqu'à une demi-heure pour aller au travail. Mais on note surtout que les salaires escomptés par les femmes actives excèdent assez la gement 50 % des salaires actuels : en moyenne les femines d'un niveau d'études primaires voudraient avoir 600 F par mois, celles du niveau d'études secondaires et celles sorties de l'enseignement technique environ 750 F par mois, enfin celles du niveau d'études supérieures 1 100 F. Quant aux non actives, elles envisagent dans l'ensemble un revenu mensuel de 730 F par mois.

En ce qui concerne l'étendue de la période pendant laquelle le travail à temps partiel est envisagé, on relève deux tendances. D'une part, les femmes qui souhaitent travailler à temps partiel jusqu'à la fin de leur activité: (40 % envisagent le temps partiel jusqu'à l'âge de la retraite; cette position est la plus fréquente chez les femmes les plus âgées, mères de grands enfants (60 %). D'autre part, le travail à temps partiel apparaît comme une solution transitoire pour 60 % de l'échantillon des femmes intérrogées : les mères de jeunes enfants voudraient travailler à temps partiel pendant quelques années seulement (27 % pendant 1 ou 2 ans, 37 % davantage).

Dans ce dernier cas, après un intermède de temps partiel, les aspirations relatives à la suite de la vie professionnelle sont soit la reprise du travail à temps complet (une fois sur deux), soit la cessation de l'activité (également une fois sur deux). Le mobile de l'abandon du travail a trait le plus souvent aux charges de famille. Pour les femmes qui souhaitent ensuite renouer avec une activité à temps aux charges de tamille. Pour les temmes qui sounaitent ensuite renouer avec une activité à temps d'active d'adde plein, il est évident qu'une telle reprise serait plus aisée dans ce cas qu'après une rupture totale avec de conciliag le monde du travail.

2 dupla true fa;

2) + facil retornar o traballe o a tempo interio g firzer 1 total rotrus e forme de «PROFIL» DES FEMMES TENTÉES PAR LE TEMPS PARTIEL

Le principal intérêt de cette enquête est d'aboutir à une sorte de « profil » des femmes tentées personnellement par le travail à temps partiel et exerçant une activité professionnelle à l'heure

1) Ces femmes sont en général jeunes, de 20 à 34 ans. (58 %) des femmes de cet âge envisagent cette forme de travail. Les femmes de 45 à 55 ans sont beaucoup moins tentées par le temps partiel : 38 % seulement des femmes de 45 à 49 ans, et 46 % des femmes de 50 à 54 ans répondent favorablement.

- 2) Ces femmes ont le plus souvent des enfants de moins de 12 ans: environ 60 % des femmes interrogées ayant des enfants dans ces limites d'âge sont favorables à cette forme d'emploi contre 48 % de celles qui n'ont pas d'enfants, 49 % de celles qui ont des enfants de 13 à 16 ans et 45 % de celles ayant des enfants de 17 à 25 ans.
- 3) L'incidence du niveau de revenu sur les désirs d'activité à temps partiel des femmes actuellement actives est difficile à déterminer. Même pour des revenus mensuels de ménage assez faibles (moins de 1 250 F). 49 % des femmes envisagent pour elles un travail à temps partiel. Le pourcentage de ces femmes n'augmente sensiblement que pour les revenus égaux ou supérieurs à 4 000 F par mois, 59 % des femmes de ces ménages déclarent envisager pour elles un travail à temps partiel.
- 4) Les femmes qui ont fait des études primaires sont les moins nombreuses à se déclarer tentées par un travail à temps partiel. Mais ces femmes ont le plus souvent aussi les revenus les plus bas.

Les femmes ayant fait des études supérieures sans acquérir de spécialisation sont par contre les plus nombreuses à souhaiter abandonner leur travail à temps plein pour un travail à temps partiel (60 %).

5) Le métier joue un grand rôle dans ces désirs de transformation de l'activité à temps plein en une activité à temps partiel : 60 % des vendeuses, 57 % des femmes occupant des emplois de personnel de service, déclarent envisager pour elles mêmes un travail à temps partiel. Par contre 47 % seulement des ouvrières et 42 % des commerçantes et artisans (couture et coiffure comprises) donnent cette réponse.

L'existence d'un marché du travail à temps partiel commande donc largement les réponses de ces de marché est très faible pour les ouvrières et, contrairement aux apparences, des enquêtes de empre précèdentes ont montré qu'il était également très faible pour des métiers tels que ceux de la coiffure.

## IMPORTANCE DES CONTRAINTES FINANCIÈRES

Ce « profil » détermine assez bien les tendances de l'évolution du travail à temps partiel en France :

- 1) Le travail à temps partiel peut intéresser un nombre élevé de femmes travaillant déjà actuellement. Ce point est important car il montre que le temps partiel n'est pas seulement un désir de femmes inoccupées cherchant un dérivail, comme certains l'affirment.
- 2) Cette forme de travail intéresse tout particulièrement des femmes jeunes ayant des enfants en bas âge.
- 3) Les contraintes financières jouent un rôle important. Les femmes dont les niveaux de revenus sont les plus bas sont moins nombreuses à envisager cette forme de travail que les femmes dont le niveau de revenu dépasse 4 000 F par mois pour l'ensemble du ménage.
- 4) L'existence d'emplois à temps partiel possibles exerce évidemment une influence importante sur l'opinion des femmes interrogées. Si ces possibilités étaient plus nombreuses et plus variées, il est probable qu'un plus grand nombre de femmes envisagerait cette solution.

Cette enquête clarifie le problème du travail à temps partiel, en montrant que celui-ci n'est ni une « panacée », ni un « gadget » pour femmes oisives, mais qu'il apporte une solution à certaines situations de femmes actuellement employées à temps plein et qui ont des problèmes qu'elles résolvent mal, le principal d'entre eux étant la garde et l'éducation d'enfants de moins de 12 ans.

Mais cette enquête montre également que les contraintes financières limiteront toujours sensiblement le développement du travail à temps partiel, d'autant plus que les trois quarts des femmes actuel-lement actives qui déclarent vouloir travailler à temps partiel voudraient dans ce cas conserver 70 % de leur salaire, pour un travail qui est le plus souvent à mi-temps. Cette exigence est de 10 points au moins trop élevée par rapport aux salaires donnés dans ce cas. Le fait de ne pouvoir satisfaire cette exigence réduirait sans doute très sensiblement le nombre des femmes qui accepteraient en définitive effectivement cette solution.



O FUTURO